

Il n'y a donc point de place là haut pour les *Brannovii*, pas plus que pour les *Aulerci-Brannovices*; et la difficulté de ces deux dénominations reste entière.

3° Peut-être, me dira-t-on : — « Comment se fait-il que vos *Mandubii* ne se trouvent pas énumérés parmi les peuples de la Confédération Eduenne? N'est-ce point la preuve qu'ils n'en faisaient point partie? »

Nous répondrons d'abord : Les Mandubiens ne se trouvent pas nommés dans le long tableau que César nous a conservé des contingents de toute la Gaule. Faut-il en conclure contre César qu'ils ne se trouvaient nulle part? La Séquanie figure dans ce tableau, sans les Mandubiens; donc les *Mandubii* n'étaient point en Séquanie.

Moi je dirai ensuite, à mon tour : Vous voulez savoir comment il se fait que dans la nomenclature si longue et si détaillée des nations Gauloises, là où figurent de si petits pays que ceux des Ambarres et des Brannoves, il ne soit pas fait appel aux Mandubiens, qu'ils ne soient pas même nommés! Quoi! malgré leur alliance avec l'ennemi, on veut bien traiter encore les Séquanes comme des frères, on leur demande un faible contingent de 12,000 hommes, tandis que les Eduens s'imposent pour 35,000; et pas un mot des *Mandubii*! — Ah! c'est qu'il est inutile de faire appel à une population dont le territoire est envahi par l'ennemi, et se trouve le théâtre de rudes combats. Là, tout homme de cœur est soldat. On ne nomme pas les *Mandubii* dans l'énumération des peuples de la Confédération Eduenne, parce qu'il serait absurde de les convoquer au même titre, au même plan que les autres. C'est chez eux que tous doivent accourir, même ceux des Séquanes chez lesquels se réveillerait l'esprit gaulois, l'amour de la commune patrie.

C'est à cause de leur proximité et de leur dévouement que les Eduens sont appelés en si grand nombre : 35,000 hom-